

Attribution de subvention pour des manifestations

Rapporteur : M. Jean-Yves PRALON, Vice-Président

AVIS			
Commission n°9		Bureau	
séance du 25/03/04	favorable	séance du 11/06/04	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2004 Imputation : 6574-40	Montant : 1 500 €

Dans le cadre des attributions de subventions à des manifestations 2004 (prévisions budgétaires de la compétence équipements culturels et sportifs, ligne subvention à des manifestations de 15 000 €), et au regard des critères arrêtés pour l'intérêt communautaire et l'intérêt dépassant l'intérêt communal relatif à l'attribution de subventions à des manifestations, à savoir : le rayonnement d'agglomération ou de secteur, l'innovation, l'ouverture à tous, l'implication des acteurs locaux (*délibération du 6 septembre 2002*), la commission équipements culturels et sportifs a donné un avis favorable pour accorder une subvention d'un montant de 1500 € à l'association des tourneurs sur bois de Franche-Comté pour l'organisation de la fête des tourneurs de bois à Châtillon le Duc les 13 et 14 novembre 2004, en raison :

- du rayonnement de secteur, voir plus (3000 personnes en 2003, 6000 attendues en 2004) de la manifestation,
- de son côté innovant : plus qu'une simple exposition, l'objectif de la fête est de permettre aux jeunes de découvrir le métier du bois et les perspectives de créativité artistique, de présenter le savoir faire des tourneurs sur bois, de valoriser leur travail, d'animer deux journées d'échanges, de rencontres, de démonstrations.
- de son ouverture à tous,
- de la forte implication des acteurs locaux : partenariat association, lycée, commune

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association des tourneurs de bois de Franche-Comté**
- **autorise M. le Président à signer la convention à intervenir entre la CAGB et l'association.**

Pour extrait conforme,

Le Président